



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie donne pouvoir à LAGLEYZE David, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à SAULGRAIN Henri

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Véronique DROUIN*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-66 DU 06-10

GESTION DE LOCATION DE SALLE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les élections municipales qui auront lieu en 2026, la commune pourrait mettre à disposition à titre gracieux des salles municipales au profit de tous partis politiques dans le cadre de la campagne électorale des élections municipales 2026.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter la mise à disposition à titre gracieux de salles municipales à tous partis politiques dans le cadre de la campagne électorale des élections municipales 2026.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la mise à disposition à titre gracieux de salles municipales à tous partis politiques dans le cadre de la campagne électorale des élections municipales 2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 7 octobre 2025

Secrétaire de Séance
Véronique DROUIN

Drouin

